LE 26 MAI JE SUIS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

Lycéen(e)s, étudiant(e)s, privés d'emploi, précaires, salarié(e)s du privé et du public, retraité(e)s…

Tous ensembles pour le retrait du projet de loi « Travail » !!!

NON À LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL !

Quelques points de la loi EL Khomri :

- Si la loi passe... Votre patron pourra vous prévenir trois jours avant la date de vos congés que ceux-ci sont reportés. Vive les assurances annulation !
- Si la loi passe... Les juges ne pourront plus vérifier si l'entreprise qui vous licencie pour motif économique connaît de réelles difficultés !
- Si loi passe... Au diable la loi ou les accords de branches, ce sera l'accord d'entreprise qui dictera sa loi. Chaque entreprise aura ses propres règles ! La hiérarchie des normes n'existera plus !
- Si la loi passe... N'essayez plus de programmer des sorties, votre employeur pourra vous appeler à tout moment lorsque vous serez d'astreinte ou à temps partiel !
- Si la loi passe… Finies les 11 heures obligatoires de repos entre deux périodes de travail !
- Si la loi passe... Les heures de nuit ne seront plus payées de 21h00 à 6h00, mais de 00h00 à 5h00 !
- Si la loi passe... La modulation de votre temps de travail, vous en rêviez ? La loi travail l'a fait. Entre autres conséquences : adieu la rémunération des heures sup' !
- Si la loi passe... Les heures supplémentaires ne seront plus rémunérées à 25 ou à 50 %, mais à 10% avec possibilité de les rémunérer qu'au bout de trois ans avec accord de modulation !
- Si la loi passe... Des accords augmentant votre temps de travail pourront être signés alors même que votre entreprise n'a aucune difficulté économique !
- Si la loi passe... Votre patron pourra faire approuver un accord par référendum en contournant les délégués syndicaux. Bel outil pour le chantage à l'emploi !

Toutes ces dispositions, si elles voient le jour, seront bien sûr déclinées en droit public et viendront inévitablement modifier les conditions de travail des agents de la fonction publique d'état, territoriale et hospitalière.

Nous appelons donc l'ensemble de nos syndicats à se mobiliser par la grève et à faire participer massivement les salariés aux rassemblements.

MANIFESTATION A VILLEFRANCHE

JEUDI 26 MAI 2016

Départ 17H - Place Des Arts

Tous ensembles pour la conquête de nouveaux droits sociaux !!! La lutte continue !!!